

**REÇU LE**

**20 AVR. 2009**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
03698	00159	2009	

N° pièce	N° feuillet
4	1/2

*Analyse et références*

**Objet** Auditions de témoin suite présence d'un objet volant non identifié dans le ciel de la commune de BRIENNE LE CHATEAU.

**Références**  
 -Bordereau d'envoi n° 25400 DEF/ Gend/O.E./D.O./Rens. du 28 septembre 1992 (Class. : 55.03) relatif à l'étude du phénomène O.V.N.I. et à la création du SEPRA en substitution du GEPAN.  
 -Circulaire ministérielle n° 32600 DEF/ Gend/O.E./D.O./ Rens. du 08 novembre 1985 relative aux conditions d'exercice par la Gendarmerie de sa mission de renseignement (Class. : 33.01).

Le lundi 23 mars 2009 à 14 heures 30 minutes

Nous soussigné Gendarme \_\_\_\_\_, Agent de Police Judiciaire,  
 Sous le contrôle de : Mdl/Chef \_\_\_\_\_, Officier de Police Judiciaire, (

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité à BRIENNE LE CHATEAU 10500, rapportons les opérations suivantes :

**SAISINE**

Le 05 février 2009 à 21 heures, Monsieur \_\_\_\_\_, signale au Centre Opérationnel de la Gendarmerie LE CHATEAU \_\_\_\_\_, une lumière suspecte dans le ciel de BRIENNE

**EXPOSE DES FAITS**

Le 05 février 2009 entre 20 heures 45 et 21 heures, Monsieur \_\_\_\_\_ circule à bord de son véhicule dans la rue Jules Ferry à BRIENNE LE CHATEAU. Avant de tourner dans l'Allée Alfred Bardet, son attention se porte sur une lueur intense qu'il situe au dessus du collège de BRIENNE LE CHATEAU. Il pense tout d'abord qu'une antenne vient d'être installée, mais cela lui semble étrange, car il est passé à cet endroit dans l'après-midi et n'a rien vu. Il gare alors son véhicule et prend son appareil photo, afin de faire des clichés de cette lueur.

**ENQUETE**

Le 07 février 2009, un article relatant ces faits paraît dans les journaux L'EST-ECLAIR et LIBERATION CHAMPAGNE.

Monsieur \_\_\_\_\_ a contacté et envoyé ses photos à Météo-France. Il lui a été répondu que ce phénomène pourrait être un satellite ISS. Il nous informe avoir été interviewé par CANAL32, la chaîne départementale de télévision de l'Aube. Il nous remet une copie de chaque photo.

Le 10 février 2009, un nouvel article de L'EST-ECLAIR et LIBERATION CHAMPAGNE, relate que: «les mystérieuses lumières aperçues du côté de BRIENNE LE CHATEAU, ont été vues au quatre coins du département».

---Pièce n° 2---  
 ---Pièce n° 3---  
 ---Pièce n° 4---  
**L'Agent de Police Judiciaire**

**(DESTINATAIRES)**

- [ 1 ] - M. le Procureur Préfet à TROYES
- [ 1 ] - Le Général, commandant la région aérienne EST
- [ 2 ] - DGGN- Bureau défense opération- Sous-Direction c  
opérations- Bureau renseignement situation
- [ \_ ] -
- [ 1 ] - Archives

*Date de clôture*  
 23/03/2009

*Vu et transmis par*

Le 09 février 2009 entre 20 heures et 22 heures, plusieurs personnes demeurant sur le campement des gens du voyage, derrière le moulin à BRIENNE LA VIEILLE, sont témoins du même phénomène lumineux. Madame nous remet trois photos sur lesquelles nous pouvons effectivement observer une tache lumineuse.

**En raison d'un problème technique, les 3 photos remises par Madame sont jointes qu'au premier exemplaire de la présente procédure.**

---Pièce n° 5---  
ne

### CLOTURE

A ce jour, nos différentes investigations, ne nous permettent pas d'établir l'origine de ce phénomène lumineux.

Nous clôturons la présente procédure en l'état et la faisons parvenir à Monsieur le Préfet à TROYES, au Général, Commandant la région aérienne EST et à la DGGN- Bureau défense opération- Sous direction des opérations- Bureau renseignement situation.

Dont procès-verbal fait et clos

le 23 mars 2009 à 14 heures 45.  
**L'Agent de Police Judiciaire**

GENDARMERIE NATIONALE			
Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
03698	00159	2009	

## RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

### PROCÈS-VERBAL D'AUDITION TÉMOIN

N° pièce	N° feuillet
5	1/2

Le vendredi 13 février 2009 à 15 heures 00 minute

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de : Mdl/Chef

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Le 13 février 2009 à 15 heures 00, nous procédons à l'enquête citée en référence

### IDENTITÉ

Nom	Prénom	Eponse		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Code Postal et Commune Naissance	Insee
F		1971		
Filiation				
Adresse		Validité état-civil		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Sans profession	

### DÉCLARATION

Je me présente à votre unité, afin de vous relater ce que j'ai vu dans le ciel de BRIENNE LA VIEILLE (10), dans la soirée du lundi 09 février 2009 vers 20 heures.

**Question** : Pouvez-vous nous expliquer ce que vous avez-vu?

**Réponse** : Il était environ 20 heures. Je me trouvais sur le campement des gens du voyage derrière le moulin à BRIENNE LA VIEILLE. Pratiquement toute la famille était là.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

#### (DESTINATAIRES)

[ 2 ] - M. le Préfet à TROYES  
 [ 1 ] - Le Général, commandant la région aérienne EST  
 [ 2 ] - DGGN- Bureau défense opération- Sous-direction des opérations- Bureau renseignement situation  
 [ \_ ] -  
 [ 1 ] - Archives

#### Date de cloture

#### Vu et transmis par :

Signature(s)

Le

D'un seul coup, nous avons vu une grosse lumière arrondie, avec les couleurs bleu, blanc, rouge et le bas finissait en triangle. Ça ne faisait pas un bruit et ça ne bougeait pas. Le phénomène a duré jusqu'à 22 heures. Nous avons pris des photos avec un appareil numérique.

**Question** : D'après-vous, quel était ce phénomène?

**Réponse** : Je ne sais pas. C'est bien un drôle de truc. Nous avons eu peur.

**Question** : Pour résumer, il s'agissait d'une lueur. Est-ce cela?

**Réponse** : Oui;

**Question** : D'après-vous à combien de kilomètres se trouvait cette lueur?

**Réponse** : C'était pas si haut que ça.

**Question** : Quel temps faisait-il lorsque vous avez vu cette lueur?

**Réponse** : Il faisait assez froid. Il ne pleuvait pas et il ne neigeait pas non plus.

**Question** : Est-ce la première fois que vous êtes témoin d'un tel phénomène?

**Réponse** : Oui.

**Question** : Combien de personnes ont été témoins de ce phénomène sur le campement?

**Réponse** : Environ 15 personnes.

**Question** : D'après-vous, pourrait-il s'agir d'une présence extraterrestre?

**Réponse** : Je ne sais pas.

**Question** : Vous avez pris des photos numériques. Pourrez-vous nous fournir ces photos?

**Réponse** : Oui, je m'y engage.

**Question** : Avez-vous autre chose à rajouter?

**Réponse** : On a eu très peur.

A

le 13 février 2009 à 15 heures 20, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire







# AUBE ACTUALITÉS

MYSTÈRE

## Nouveaux témoins des phénomènes lumineux

Les mystérieuses lumières aperçues du côté de Brienne jeudi ont été vues aux quatre coins du département

Willy BILLIARD

Les phénomènes lumineux observés dans le ciel de Brienne jeudi soir (voir notre édition de samedi 7 février) ont finalement été aperçus un peu partout dans le département.

« Hier soir (dimanche soir, NDLR), c'était pareil, confiait hier Sylvain Gouaille qui demeure aux Chartreux. Il était

presque 20 h quand on l'a vu et il est parti vers 20 h 55. Je suis allé voir les locataires et ils ont vu pareil. Il y avait du bleu, des gros points, un grand trait. D'après une voisine, c'était comme une soucoupe. »

### Un deuxième « appareil »

Ailleurs, le phénomène s'est reproduit, comme il le fait quotidiennement... depuis quinze jours. « Tous les soirs, au-dessus de la 19, on voit quatre plots lumineux et depuis huit jours un deuxième appareil qui vient de Marigny-le-Châtel en direction de Provins, constate Arlette Lehanne de Pont-sur-Seine. Au début, ça nous a inquiétés ; on a

appelé la gendarmerie. Faites un losangé et mettez des points lumineux aux quatre coins. Je le voyais entre les branches du tilleul. Il ne bougeait pas et vers la fin le premier est parti vite vers Nogent. »

À Bar-sur-Aube aussi le phénomène a été observé. « C'était une lumière brillante, en plein sud. Ça ne bougeait pas », a constaté hier un habitant du faubourg. Même phénomène observé à Maizières-la-Grande-Paroisse, Aulnay, Chamoy ou Troyes.

### La responsable : Vénus

Selon Jean-Marc Darnet, président de l'association astronomique auboise, le phénomène pose question. « C'est quelque chose

qu'on a du mal à s'expliquer. Ce qui m'intrigue un peu est cette forme de losange. » Pour son comparse Michel Martinet, les couleurs observées seraient dues aux couches de l'atmosphère. « Cela peut se produire avec la réverbération de la chaleur de la terre », précise-t-il.

Enfin, l'explication la plus plausible reste celle de ce chasseur d'OVNIS, Laurent Duval, enquêteur à Rennes qui affirme que « ce soir-là, il n'y a pas eu de chutes de météores dans le secteur. La seule chose visible à l'ouest et à hauteur équivalente à celle d'un pylône c'est Vénus ; elle disparaît car le ciel, ce soir-là, se couvre de nuage. » Le mystère serait-il levé ?

*Picard n°2*

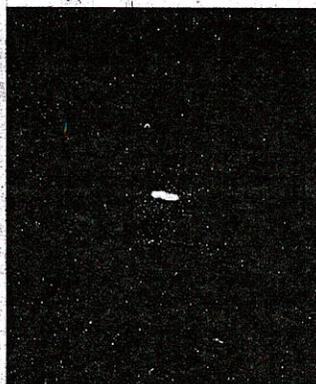
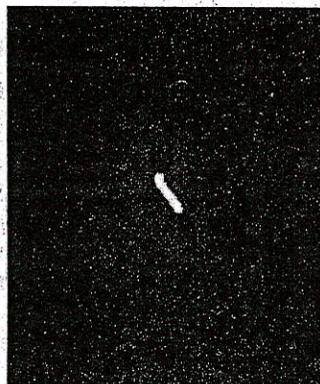
## Étrange lueur dans le ciel briennois

Il ne s'agirait ni d'un bout de lune masquée par un nuage, ni d'un avion. Jeudi soir, un habitant de Brienne a remarqué une très intense tache lumineuse dans le ciel. Ne pouvant l'identifier, il l'a photographiée avant de contacter la gendarmerie

« Vous allez me prendre pour un fou ! » Jeudi soir, Patrick rentrait de Troyes, où il était venu assister à une exposition. Rien que de très banal, jusqu'au moment où son regard a été attiré par une intense lueur présente dans un ciel briennois particulièrement dégagé.

« Il était aux environs de 20 h 45. J'arrivais aux abords du collège, quand j'ai vu cette tache. Elle se situait à l'ouest de Brienne-le-Château et paraissait statique, même si je pense qu'elle était très éloignée de la commune. Dans tous les cas, cette lueur émettait une lumière particulièrement intense. »

Sans forcément penser à une rencontre du troisième type, Patrick a trouvé la situation suffisamment intrigante pour décider de s'arrêter, afin de mieux observer ce point. « Je connais le secteur : il n'existe pas d'antenne à cet endroit. Ce n'était pas la lune non plus : j'ai regardé, elle se trouvait dans mon dos. Quant à un avion, j'en ai déjà vu : ça



Si les deux premières photos laissent apparaître une forme allongée, le troisième cliché permettrait d'identifier une « masse » lumineuse

bouge, ça clignote et... ça n'émet pas une telle couleur. »

### Du bleu, du blanc et du rouge

Guidé avant tout par une légitime curiosité, Patrick a eu la présence d'esprit de saisir son appareil photo et d'immortaliser la scène, par trois clichés numériques. « J'ai également alerté la gendarmerie pour signaler ce que j'avais vu », nous expliquait-il

hier matin, assurant avoir également envoyé un mail à Météo-France. Se gardant bien d'évoquer le survol d'un Objet volant non identifié - un OVNI -, l'homme cherche juste à comprendre ce qu'il a vu.

Rien de plus. Phénomène météorologique ? Électromagnétique ? Présence d'un satellite rendu visible par l'absence de nuages ? Ou encore entrée dans l'atmosphère d'une météorite en

cours de désintégration ? Les pistes semblent nombreuses...

Seule certitude : « La lumière s'est progressivement estompée, pour totalement disparaître vers 21 h. Ça n'a pas duré très longtemps. Je suis revenu sur place un peu plus tard, il n'y avait plus rien. » Pour l'heure, il ne nous a pas été possible de savoir si d'autres témoins, en mesure de corroborer cette première déclaration, existent.

Patrick, de son côté, affirme s'être de nouveau rapproché de la brigade de gendarmerie de Brienne, hier après-midi, afin de déposer ses photos et consigner son témoignage.

Détail aussi troublant qu'amusant : « Lorsque j'ai agrandi la première photo prise, afin de tenter d'identifier cette lueur, j'ai vu apparaître du rouge, du blanc et du bleu. Un peu comme sur notre drapeau. Je ne sais pas si ça vient de l'appareil ou s'il s'agit d'un effet d'optique. En revanche, il n'y avait rien de tel sur les deux autres clichés. »

Si, d'aventure, il devait s'agir d'une présence extraterrestre, on peut toujours se rassurer de cette louable attention : en ayant la délicatesse d'arborer nos couleurs républicaines lors du survol du ciel aubois, les hypothétiques petits hommes verts flashés, jeudi soir, par Patrick, ne pouvaient avoir que des desseins pacifiques.

**Boris CALLENDREAU**